

1<sup>er</sup> trimestre 2013

n° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR



Réseau wallon  
de Développement Rural

# Ruralités



Des aides pour  
l'installation

p. 5



Route des saveurs

p. 11



Les producteurs  
locaux

p. 14



SPÉCIAL  
RÉALISATIONS

Avec le soutien  
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural:  
l'Europe investit dans les zones rurales.



Le Réseau wallon de Développement rural travaille sur de nombreuses thématiques relatives au développement des zones rurales et à la qualité de vie de ses habitants. Le magazine Ruralités met en avant les réflexions des groupes de travail, les avancées sur des sujets innovants en Wallonie comme les nouvelles formes d'entrepreneuriat rural, l'agroforesterie, la multifonctionnalité de l'agriculture...

Vous tenez en mains la troisième édition d'un magazine Ruralités dédié aux réalisations financées dans le cadre du Programme de Développement rural (PDR) et du Fonds européen agricole pour le Développement rural (FEADER). Chaque année, le Réseau rural publie une collection de projets intéressants menés par des bénéficiaires wallons. Nous avons identifié des projets dans les différents axes du PDR.

Ce magazine ne serait pas possible sans une étroite collaboration avec les différents Services de la Wallonie, les structures bénéficiaires du PDR comme les Groupes d'Action locale, les Maisons du Tourisme, les exploitants agricoles et forestiers, les entreprises...

En outre, ces projets font l'objet d'une analyse plus approfondie, sous forme de bonnes pratiques. Ils sont publiés dans une base de données en ligne sur le site du Réseau ([www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)) et également diffusés via le site du Réseau rural européen ([www.enrd.eu](http://www.enrd.eu)). Il s'agit là d'une véritable volonté de mettre en avant le dynamisme des acteurs ruraux wallons et la manière dont les financements publics y contribuent.

Nous comptons sur vous pour diffuser largement ! Et nous vous souhaitons une très bonne lecture !

*La Cellule d'Animation du Réseau*



## Sommaire Dossier spécial 'Réalizations'

**Etat d'avancement  
du Programme  
de Développement  
rural en Wallonie**  
3

**La modernisation  
pour une meilleure  
qualité de travail  
et de vie**  
4

**Des aides pour  
l'installation**  
5

**Un porc sain en  
qualité certifiée**  
6

**Une approche  
globale grâce au  
Plan d'action agro-  
environnemental**  
7

**Aménagements  
réussis à la ferme du  
Château**  
8

**La brasserie De Ranke  
sur les rails du succès**  
9

**Création d'une  
banque d'images  
pour la promotion  
du Val de Lesse**  
10

**Une route des  
saveurs pour  
dynamiser  
les productions  
locales**  
11

**Vers la restauration  
des pelouses et  
des landes**  
12

**Favoriser le retour  
des plantes et des  
papillons typiques**  
13

**Rendre sens à un  
paysage modelé par  
l'homme**  
13

**Créer du lien social  
par la promotion des  
producteurs locaux**  
14

**Vers une maîtrise  
de la consommation  
d'énergie**  
15

**Un projet « énergie »  
pour tous les publics**  
16

**Formation à  
l'utilisation  
d'un logiciel  
cartographique**  
17

**Une mallette  
pédagogique sur  
les « Jeunes  
agriculteurs »**  
18

**Le Réseau en ligne  
et médias sociaux**  
19

# Etat d'avancement du Programme de Développement rural en Wallonie

## Les points forts

Dans l'Axe 1 dédié à l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier, trois mesures tiennent le haut du pavé en terme de mise en œuvre : la formation professionnelle des agriculteurs et forestiers (mesure 111), l'installation des jeunes agriculteurs (mesure 112) et surtout la modernisation des exploitations (mesure 121). Cette dernière compte quelques beaux projets de diversification agricole et d'améliorations dans le secteur laitier. On compte ainsi la mise en place de quelques points de vente et d'un matériel plus performant, notamment pour la traite.

L'Axe 2 soutient, quant à lui, des actions en faveur de l'environnement, et notamment la mise en place de méthodes agro-environnementales par les agriculteurs. La mesure 214 rétribue les exploitants pour des services environnementaux fournis, tels que l'entretien de haies, d'arbres et d'arbustes, la création de tournières enherbées et de bandes fleuries... La presse l'a évoqué début d'année : victime de son succès, cette mesure ne pourra faire l'objet de nouveaux engagements quinquennaux en 2013 et ce, pour ceux qui ont pris fin cette année. Si l'on peut regretter ses positions, on peut aussi constater que la mesure a répondu à de réels besoins, à une vraie volonté des agriculteurs de mieux intégrer les préoccupations environnementales dans leurs pratiques. C'est un signal positif !

Ce qui fonctionne plutôt bien dans l'Axe 3 relatif à l'amélioration du cadre de vie en zone rurale, c'est la mesure 313. Elle a trait à la promotion des activités touristiques. Basée sur des appels à projets, cette mesure soutient la mise en réseau d'opérateurs touristiques et l'accès à l'information par l'utilisation de nouvelles technologies. Et puis, notons aussi l'utilisation frileuse mais bien réelle de la mesure 323 qui indemnise les propriétaires forestiers souhaitant remettre en valeur des pelouses calcaires ou encore de procéder à une coupe anticipative de résineux dans des fonds de vallée.

## Les mesures du PwDR

### Axe 1 : Amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers

mesure 111 : Formation professionnelle et actions d'information

mesure 112 : Installation des jeunes agriculteurs

mesure 121 : Modernisation des exploitations agricoles

mesure 123 : Croissance de la valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles

mesure 132 : Participation des agriculteurs à des régimes de qualité supérieure

### Axe 2 : Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural

mesure 212 : Indemnités compensatoires pour les régions défavorisées

mesure 213 : Indemnités Natura 2000 pour les agriculteurs

mesure 214 : Paiements agroenvironnementaux

mesure 224 : Indemnités Natura 2000 pour les forestiers

### Axe 3 : Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

mesure 311 : Diversification vers des activités non agricoles

mesure 312 : Création et développement des microentreprises

mesure 313 : Promotion des activités touristiques

mesure 321 : Services de base pour la population rurale

mesure 323 : Conservation et mise en valeur du patrimoine rural

mesure 331 : Formation et information

### Axe 4 : LEADER

LEADER, l'Axe 4 du PDR, avance très bien. La totalité des projets des GAL sont lancés, certains ont déjà produit des résultats intéressants, des réalisations concrètes, que ce soit au niveau local ou par le biais de projets de coopération entre GAL wallons ou entre GAL européens.

## Les mesures qui patinent

Certaines mesurent peinent à trouver chaussures à leur pieds ou démarrent lentement. C'est le cas de la mesure 312 qui soutient les micro entreprises. Sa mise en œuvre rencontre quelques difficultés administratives et l'accès aux financements n'en est pas facilité. Et pourtant, les entreprises qui y ont accédé s'en trouvent particulièrement satisfaites.

La mesure 321 ne semble pas séduire les communes (qui disposent d'un PCDR) pouvant y prétendre. Moins de cinq projets ont été remis pour la création d'espaces et bus multiservices.

## Axe 1

# La modernisation pour une meilleure qualité de travail et de vie

Sur les hauteurs du massif ardennais, près de la Baraque Fraiture, se trouve la ferme Willem. A Joubiéval, la famille élève des vaches laitières de père en fils.



Les paysages sont ouverts, l'altitude dépasse 500 m et la neige, paraissant éternelle, semble vouloir résister aux premiers assauts du printemps. « Cela devient long », nous dit Jean-Claude, 55 ans, exploitant depuis 1979. Son cheptel laitier, bien à l'abri dans les bâtiments, compte 380 têtes, dont 140 vaches à traire (quota d'1,2 million de litres de lait). La surface agricole s'étend sur 150 hectares (herbage, céréales et betterave fourragère). Ici, le travail ne manque pas. En 2007, son fils Jérôme, 27 ans, s'associe. « Mon fils a fini ses études d'agronomie. Puis il a voulu venir avec moi. Il a d'abord demandé une aide jeune agriculteur via, à l'époque, AIDA », précise-t-il. Ce régime d'aide à l'investissement agricole ne fut pas très apprécié par Jean-Claude : « *Tellement compliqué que même les gens de la Région wallonne s'y perdaient.* »

## Nouveaux investissements nécessaires

A deux, il fallait rapidement assurer un second revenu lié à l'exploitation. Le cheptel devait s'agrandir et les infrastructures être réaménagées. C'est dans cette optique qu'un plan de développement a été élaboré. En 2008, Jean-Claude introduit une demande d'aide en modernisation des exploitations agricoles. Celle-ci, après maintes simulations, analyses de la comptabilité de gestion et remises de dossiers, a mis deux ans pour déboucher sur un plan précis. C'est un consultant, agréé par la Wallonie et dépendant de la Direction Extérieure de la Gestion des Aides



de Libramont, qui a supervisé le projet. « On dépend de la province de Luxembourg. On est à cheval sur deux provinces. L'étable est liégeoise, la maison luxembourgeoise », explique-t-il. De quoi en perdre son latin, par moment : « *Ce fut long, mais au moins le projet a bien mûri.* »

Le plan est officialisé en 2010, sur 3 ans, avec à la fin une évaluation de sa rentabilité effective. Cela a permis l'octroi d'un subside en capital de 100 000 € (environ 10% de l'investissement total lié à la modernisation) qui, selon Jean-Claude, a aidé à bien faire les investissements requis : une nouvelle étable de plus de 1500 m<sup>2</sup> assurant le bien-être animal, l'agrandissement des infrastructures de stockage d'effluents. Sans oublier l'achat d'un robot de traite, qui a fameusement changé la vie de l'agriculteur peu habitué à mécaniser cette opération quotidienne.

Avec l'apport de son fils, Jean-Claude veut rester positif pour l'avenir, malgré les difficultés du secteur laitier : « *Il faut s'adapter, gérer autrement et bien réfléchir à son affaire.* » D'autres projets sont en vue : « *On fait de la vente directe avec un distributeur de lait cru. On participe à une étude de l'ULg sur la relation entre l'utilisation d'un robot de traite et l'adaptation de l'alimentation ou de la conduite des pâturages.* » Un espace au-dessus de l'étable a été aménagé et accueille parfois des groupes de personnes, des touristes ou des écoles. L'agriculteur souhaite introduire un nouveau plan de développement pour de futurs aménagements. Investir et s'agrandir pour continuer à avancer et ne pas régresser, c'est là toute la particularité du métier.

## fiche technique

bénéficiaire : Jean-Claude Willem  
 axe 1 : améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers  
 mesure 121 : modernisation des installations agricoles  
 subvention : 1 000 000 €  
 (100 000 € PDR et FEADER)  
 localisation : Joubiéval, 16 – 6690 Joubiéval  
 contact : wilj16@hotmail.com



# Des aides à l'installation

Axe 1

*Ancrée dans un paysage vaste à l'horizon interminable, la ferme Vermeiren de Mellery, près de Villers-la-Ville, se perpétue de génération en génération. De deux exploitations historiques est née une association fraternelle forte et solide.*

La ferme, imposante, est gérée par Cédric et Guillaume, deux frères de 40 et 30 ans. A l'origine, elle était tenue par leurs parents et divisée en deux spéculations (laitier et viandeux). Il y a une dizaine d'années, Cédric reprend la partie laitière de son père. Guillaume suivra en 2010 pour le viandeux. A eux deux, c'est un quota de 700 000 litres de lait, 500 têtes de bétail (vaches laitières, Blanc Bleu Belge) et 200 ha de prairies et cultures (betteraves, froment, maïs, chicorée).

Les deux frères ont été formés à l'école d'Agriculture de Ciney. Guillaume étant le plus jeune, il a récemment entrepris les démarches pour se lancer comme agriculteur. « Pour la reprise en 2010, je devais faire un stage de trois mois, supervisé par la Fédération des Jeunes Agriculteurs », précise-t-il. Ce stage, il le fait dans une exploitation laitière. « Avant cela, j'avais fait des stages dans la BBB et dans une ferme expérimentale », explique-t-il. Avec ce triple bagage, il dispose d'un aperçu précis de la situation et entame les démarches de reprise.

Pour ce faire, il remplit le dossier ISA (investissement secteur agricole), avec le soutien du Centre de Gestion en Technique Agricole de la Fédération wallonne de l'Agriculture. La viabilité du projet agricole laissé par sa mère (production de bétail viandeux) est évaluée, sur le plan notamment de la conformité des infrastructures de stockage d'effluents. L'aide à l'installation se calcule sur base du montant total de la reprise. Elle est délivrée sous forme d'une subvention en capital, et pour un maximum de 40 000 €. « Cela fait environ 30 000 €, ajoute Guillaume. C'est un montant qui compte quand on démarre une activité ».

A présent, Guillaume doit tenir une comptabilité de gestion (avec le support du CGTA)



et remplir plusieurs obligations administratives. L'avantage non négligeable est d'être encadré par les experts compétents du CGTA. Ils utilisent également un outil de simulation agricole (type Isagri) qui, selon Cédric, aide à la prise de décision pour améliorer chaque spéculation.

## L'association, une évidence dans un avenir gris

En 2011, Guillaume et Cédric s'associent. En effet, il paraissait fort improbable qu'une seule personne puisse gérer l'exploitation. Pour eux, leur association coulait de source compte tenu de la structure bicéphale de la ferme. Ainsi, c'est l'ensemble qui dégage le revenu et pas seulement une des deux spéculations. Pour la répartition des tâches, cela n'a pas été trop compliqué et ils ont vite trouvé un terrain d'entente. Cédric à la traite, Guillaume aux pulvérisations, etc. Cela dit,

chacun d'entre eux est capable de tracer son sillon seul si besoin : « On n'est pas non plus dépendant l'un de l'autre. On se débrouille ». Même s'ils rêvent d'avoir parfois plus de main d'œuvre...

L'avenir, ils le voient gris rempli d'interrogations : « La situation actuelle n'est pas très optimiste », précise Guillaume. Les quotas, les spéculations, les emprunts, une permanente remise en question.

### fiche technique

bénéficiaire : Guillaume Vermeiren - Ferme d'Heuval  
 axe 1 : améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers  
 mesure 112 : installation des jeunes agriculteurs  
 subvention : 30 000 € (FEADER et PDR)  
 localisation : rue Adjudant Kumps, 50  
 1490 Mellery  
 contact : guillaume\_vermeiren@hotmail.com

# Un porc sain en qualité différenciée

*Produire une viande de qualité certifiée, c'est le travail quotidien de Jordan Godfriaux, éleveur de porc dans le Brabant wallon. Malgré la crise, les problèmes et les drames, cet ingénieur agronome, ancien président de la Fédération des Jeunes Agriculteurs, reste motivé et ambitieux.*

La spéculation porcine, Jordan Godfriaux la pratique depuis 2006. Même s'il habite à quelques pâtés de maisons de la ferme familiale active dans le bovin, il voulait faire quelque chose de différent, de manière indépendante. D'où son choix. L'exploitation s'oriente dès le départ vers l'élevage et l'engraissement de porcs de qualité, avec 90 truies et porcelets en circuit fermé. « *C'est une démarche qui semble normale, juste et honnête* », précise-t-il. Pour valoriser sa production, Jordan sollicite la coopérative Porcs Qualité Ardenne (PQA), qui favorise l'entraide, la garantie de revenus, la traçabilité et l'indépendance par rapport aux industriels. « *Ça lisse un peu nos finances dans les périodes creuses* », explique-t-il. PQA propose trois sortes d'activités : Porc fermier, Porc bio, Porc plein-air. Jordan a choisi le Porc fermier : « *Sur litière de paille en intérieur, car les terrains agricoles disponibles dans la région sont soit peu nombreux, soit trop chers pour le plein air.* » Concernant la certification, c'est l'agence Promag qui intervient pour les différents contrôles. Il doit donc respecter un cahier des charges précis avec des contrôles inopinés réguliers. Comme il participe à un régime de qualité supérieure, il perçoit une aide substantielle de la Wallonie : « *Une goutte d'eau par rapport au budget de la certification, mais elle arrose un peu mes revenus. Ça a le mérite d'exister.* » Cela dit, suite aux



dernières hausses des prix des matières premières, il décide de lancer un point de vente directe, en salaison et charcuterie : « *Pour ne pas rater le coche, on vend nos propres produits, mais aussi d'autres produits locaux. Et le retour est assez positif, avec déjà un chiffre d'affaire annuel de 50 000 €.* »

## Drame puis nouveau départ

Le parcours d'éleveur de Jordan n'a pas été simple. Fin 2011, son bâtiment subit un grave incendie. Conséquence, tout son cheptel part en fumée : « *Cela a été dur et il fallait vite s'en remettre.* » Peu à peu, il reconstruit sur les cendres, mais uniquement les infrastructures destinées à l'engraissement de truies : « *Je me suis arrangé avec un éleveur pour acheter ses porcelets à engraisser.* » Jordan s'associe également avec un céréalier, il échange des matières premières contre des effluents. Son affaire reprend progressivement forme. Il reste motivé, malgré les difficultés.

Depuis quatre ans, Jordan est membre du conseil d'administration de PQA. Et il ne compte pas en rester là puisque son souhait est d'intégrer la filière « Coq des Prés », en volailles bio et poulets de campagne, toujours dans cet esprit de proximité et de qualité, avec un élevage prévu en 2014.

## Améliorer les aides et la communication autour de la filière

PQA se charge du suivi du processus de certification. « *C'est l'assurance d'une qualité. Ça ne coûte rien d'en faire partie. Il est clair que sans certification, on pourrait gagner quelques cents en plus sur le kilo de viande, mais avec une qualité moindre* », précise-t-il. Cependant, il regrette le fait que les aides soient insuffisantes pour soutenir la qualité : « *Il n'y en a que pour l'engraissement. Dommage, cela permettrait vraiment le maintien d'une filière maîtrisée.* » Enfin, il souhaiterait une meilleure communication du secteur vers les consommateurs, pour contrebalancer le matraquage publicitaire des grands magasins. « *On ne nous connaît pas suffisamment* », conclut-il.



## fiche technique

bénéficiaire : Jordan Godfriaux – Le Porc fermier  
 axe 1 : améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers  
 mesure 132 : participation à des régimes de qualité supérieure  
 subvention : 583 € HTVA par an (PDR et FEADER)  
 localisation : Rue des Jardins, 55 – 1360 Malèves Sainte Marie  
 contact : <http://ferme-godfriaux.blogspot.be/>

# Une approche globale grâce au Plan d'action agro-environnemental

*Les méthodes agro-environnementales sont mises en place dans le cadre de l'Axe 2 du Programme de Développement rural (PDR) qui concerne l'amélioration de l'environnement et l'aménagement de l'espace rural. L'une d'entre elles est particulière : elle est consacrée à l'instauration d'un Plan d'action agro-environnemental qui prend en compte l'ensemble de l'exploitation agricole et son impact global sur l'environnement.*

Comme pour les autres mesures agro-environnementales (MAE), le Plan d'action agro-environnemental (PAE) est mis en place sur une base d'adhésion volontaire de la part de l'agriculteur. Ce Plan est une mesure d'approche globale et identifie les enjeux environnementaux prioritaires par un diagnostic de l'exploitation agricole. Ce diagnostic est effectué, à la demande de l'agriculteur, par un conseiller qui aura aussi par la suite un rôle de suivi de l'exploitation engagée dans ce Plan. Plusieurs structures, en Wallonie, sont mandatées pour accompagner les exploitants. Parmi elles, Natagora. « *La particularité du PAE est d'engager une réflexion au niveau de l'exploitation dans son ensemble* », constate François Cerisier, responsable de la promotion des MAE au sein de l'association Natagora (lire l'encadré).

## Evaluation de l'impact environnemental

Concrètement, lors de sa première visite, le conseiller discute avec l'agriculteur. Il visite les bâtiments et le parcellaire de l'exploitation. L'impact de la ferme sur l'environnement au niveau phytosanitaire, des engrais ou du paysage est ainsi évalué. A l'issue de la visite, des éléments peuvent être rapidement proposés pour améliorer l'impact environnemental. « *Par exemple, nous proposons des solutions pour que le bétail ne piétine pas les berges d'un cours d'eau* », explique François Cerisier. Ensuite,

une liste d'actions est établie et validée avec l'agriculteur, puis le PAE est mis en place pour une durée de cinq ans.

## Un contact direct positif

Pour François Cerisier, le Plan est souvent très positif. Il permet de poser les bonnes questions, d'inviter l'agriculteur à considérer différemment son rapport avec l'environnement. Et par rapport aux autres MAE, le Plan favorise l'établissement d'un contact direct entre l'exploitant et le conseiller : « *Nous pouvons expliquer, répondre aux questions, remarque François Cerisier. Et le suivi et les conseils sont gratuits pour l'agriculteur, les conseillers étant payés par la Wallonie.* »

## Les MAE, victimes de leur succès ?

L'enveloppe consacrée aux mesures agro-environnementales dans le PDR 2007-2013 est épuisée. C'est bon signe ! Signe que les agriculteurs ne sont pas indifférents aux questions environnementales et que beaucoup ont mis en place des actions concrètes. Le revers de la médaille est que les engagements quinquennaux qui arrivent à leur terme en 2013 ne pourront être reconduits en 2013. Une perte brutale pour certains, un risque de discontinuité dans les actions en place pour beaucoup d'autres. Reste à espérer que le prochain PDR poursuivra, voire amplifiera, la dynamique enclenchée pour rapprocher pratiques agricoles et environnement.

## Natagora et son rôle dans la mise en place des PAE

L'association Natagora est née en 2003 du rapprochement des ASBL Aves et Réserves Naturelles RNOB. Elle a pour but de protéger la nature en Wallonie et à Bruxelles. L'objectif principal est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Dans ce but, Natagora développe un réseau d'espaces où la nature est prioritaire, elle met en œuvre des programmes de restauration de milieux naturels à large échelle, et elle sensibilise les gestionnaires de terrains. C'est dans ce cadre que l'association a un rôle de suivi et de conseil auprès d'une quarantaine d'exploitations agricoles mettant en œuvre un plan d'action agro-environnemental, mais aussi plus largement une mission de promotion des MAE, ou pendant des événements particuliers. Site internet : [www.natagora.be](http://www.natagora.be)



## Aménagements réussis à la ferme du Château



Sur une exploitation agricole, le Plan d'action environnemental (PAE) est la dernière mesure agro-environnementale qui vient souvent compléter les autres. À la ferme du Château, ce plan est en place depuis 2010, mais les premières mesures ont été adoptées dès 1998.

A Boninne, à quelques kilomètres du centre-ville de Namur, se trouve la ferme du Château où Christophe Tasiaux et Anne-France Couvreur s'occupent d'une exploitation agricole mixte de 88 hectares. Ils y cultivent des céréales, des betteraves, des fruits et légumes ; ils y élèvent deux races locales de mouton, l'Ardennais roux et le Laitier belge. Ces races menacées font d'ailleurs l'objet de mesures agro-environnementales (MAE) mises en œuvre, parmi d'autres, sur la ferme.

« Au début des MAE, en 1998, l'objectif était plutôt économique, avoue Christophe Tasiaux. Aujourd'hui, il est pour nous clairement environnemental. » Les tournières installées au départ servaient à éviter de mettre en culture des zones où les récoltes ne poussaient pas bien. « Et puis Anne-France, membre à l'époque de Natagora [lire page 7], connaissait l'ensemble des MAE. Nous avons donc décidé d'étendre les mesures existantes. » Mesures étendues jusqu'à la mise en place d'un Plan d'action agro-environnemental (PAE) en 2010.

### Compostage, culture bio et aménagements divers

Un diagnostic a donc été fait à cette occasion et des aménagements ont été décidés. « Nous avons nettoyé certains endroits de la ferme dans un souci paysager, explique Anne-France Couvreur. Nous avons aussi décidé de composter du fumier, et la reconversion vers le bio est en cours. » Dans ce cadre, deux hectares sont réservés chaque année pour les essais en bio, essais complétés par une formation de Christophe Tasiaux avec l'Union nationale des agrobiologistes belges (Unab). Enfin, des aménagements sont peu à peu mis en place, comme des perchoirs pour les rapaces, ou des aménagements pour les hirondelles et les chauves-souris.



Les Mesures agro-environnementales (MAE) en place à la ferme du Château

- 2 mares (MAE 1)
- Haies dans les prairies, dont une nouvelle de 400 m depuis 2002 (MAE 1)
- 1,30 ha de prairie naturelle (MAE 2)
- 4 ha de tournières enherbées (MAE 3)
- Élevage de races locales menacées : Ardennais roux et Laitiers belges (MAE 6)
- 2,5 ha de prairie de haute valeur biologique (MAE 8)
- 43 ares de bandes de conservation de la flore messicole (MAE 9)
- 12 ares de bandes de conservation de la faune (MAE 9)
- 1,20 ha de bandes fleuries (MAE 9)

### Actions de communication

Ces mesures restent encore peu connues en dehors du monde agricole et le PAE prévoit aussi des actions de communication envers le public : « La pose de panneaux explicatifs est importante, reprend Christophe Tasiaux. Parfois, les ouvriers de la ville qui entretiennent les bordures de route coupent les bandes fleuries. Les gens ne sont pas au courant, certains roulent dans les tournières, n'y voyant qu'un terrain en friche. » Mais pour l'agriculteur, cet engagement dans une nouvelle façon de cultiver est indispensable : « C'est un réapprentissage du métier de la terre. On devient plus observateur et on réapprend la patience. »

#### fiche technique

bénéficiaire : Christophe Tasiaux et Anne-France Couvreur, Ferme du Château  
 axe 2 : amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural  
 mesure 214 : mise en place de mesures agro-environnementales  
 subvention : 8 000 €/an (pour l'ensemble des MAE mises en place)  
 localisation : Chaussée de Hannut, 181 5021 Boninne  
 contact : anefrancecouvreur@hotmail.com

# La brasserie De Ranke sur les rails du succès

Axe 3

Depuis 1994, Nino Bacelle et Guido Devos fabriquent de la bière artisanale. En 2005, ils créent la brasserie De Ranke à Dottignies. Elle a, depuis, connu plusieurs extensions, grâce notamment au FEADER.

La brasserie De Ranke, c'est avant tout l'histoire d'une passion : celle de Nino Bacelle et de Guido Devos pour la fabrication artisanale et naturelle de bière. « Dans les années 80, se rappelle Nino Bacelle, nous avons remarqué que, quand le produit était frais, la qualité des bières produites par les petites brasseries belges était très intéressante. Les raisons en étaient l'utilisation de cônes de houblon et l'absence de filtrage et de pasteurisation. Nous nous sommes donc dit qu'on pouvait fabriquer aujourd'hui ce type de bière, mais en utilisant un matériel moderne garantissant une qualité continue. »

La première bière (la Guldenberg) a donc été brassée selon cette méthode dès 1994, au départ en louant des locaux dans une brasserie de Woesten. Peu à peu, le produit se fait connaître, notamment à l'étranger, et un bâtiment de stockage est acheté à Dottignies, dans le Hainaut. Enfin, en 2005, la brasserie De Ranke y est installée. Les bières sont désormais brassées sur place.

## Une croissance de 20% par an

Si la première production fut de 500 hectolitres, la brasserie a mis sur le marché 3 200 hectolitres en 2012. « Actuellement, nous avons une croissance de 20% par an, explique Nino Bacelle. Une croissance volontairement limitée, le financement devant suivre. » En 2008, la brasserie connaît une première extension qui permet l'embauche d'un salarié et l'installation des deux brasseurs en chefs d'entreprise à plein temps. « Jusque là, nous avons gardé nos métiers respectifs, raconte Nino Bacelle. La brasserie était pour nous comme un hobby et non comme un gagne-pain. Il ne fallait pas que la survie du projet dépende de son succès commercial. » L'assurance de ne penser qu'à



produire la qualité maximale sans pression financière, « ensuite nous avons vérifié que nous pouvions vendre. » Une première période qui confirme que les bières De Ranke sont appréciées et qu'il existe un marché pour des produits artisanaux fabriqués sans concession.

## Investissement à long terme

Sans concession, et sans stratégie marketing non plus, explique fièrement Nino Bacelle : « Nous n'avons jamais démarché personne, ce sont les grossistes qui viennent à nous. Nous faisons uniquement quelques festivals tous les ans. »

Enfin, en 2011, les primes de la Wallonie et du FEADER permettent d'étendre les activités : les fonds sont notamment utilisés pour l'achat de nouvelles cuves de garde. « Les primes permettent d'acheter du matériel neuf plutôt que d'occasion. Un investissement à plus long terme, et qui permet de faire des produits de meilleure qualité. »

Une qualité aujourd'hui largement reconnue en Belgique et dans plus de vingt pays partout dans le monde.



### fiche technique

bénéficiaire : Brasserie De Ranke  
 axe 3 : qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale  
 mesure 312 : création et développement des micro-entreprises  
 subvention : 26 250 € (PDR et FEADER)  
 localisation : rue du Petit-Tourcoing, 1a  
 7711 Dottignies  
 contact : www.deranke.be

## Axe 3

# Création d'une banque d'images pour la promotion du Val de Lesse

*Au sein de l'Axe 3 du Programme de Développement Rural (PDR), la mesure 313 concerne plus spécifiquement la promotion des activités touristiques. Une mesure importante en Wallonie, et notamment en Val de Lesse, région très touristique située à la limite des provinces de Namur et de Luxembourg.*

Le Val de Lesse s'étend sur les communes de Beauraing, Houyet et Rochefort. Sa promotion est assurée par la Maison du tourisme du Val de Lesse, une ASBL créée en 1999. « Notre public est essentiellement familial, explique Alain Petit, le directeur de la Maison du tourisme. Une grosse moitié est belge, les autres viennent principalement de France et des Pays-Bas. » Pour vendre la région de manière homogène, augmenter les visites des attractions locales, la fréquentation des commerces locaux et le nombre de nuitées dans la région, un projet de valorisation et de promotion du patrimoine touristique, naturel et rural a été développé en 2009.

## Réalisation de spots génériques

Le projet s'articule autour de plusieurs actions, liées entre elles. La création d'une banque d'images vidéo est au cœur de cette démarche de promotion. « Avant le lancement du projet, nous avons déjà créé des spots diffusés sur les télévisions locales wallonnes et flamandes, reprend Alain Petit.

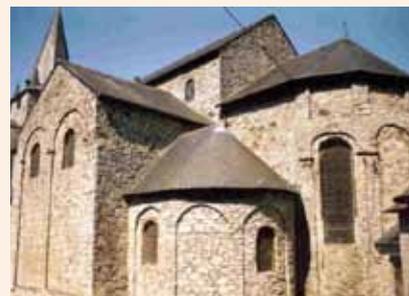
*La priorité était de créer une nouvelle banque d'images et de nouveaux spots télé. » En 2011, un appel d'offres a été lancé, dans le but de réaliser des spots génériques sur la région, ces spots étant réalisés en trois formats axés sur la promotion en Flandre, en Wallonie et en France. Des spots diffusés en Belgique sur la Une (RTBF), RTL-TVI, des télévisions locales flamandes et France 3 Champagne-Ardenne pour la France. « En 2012, nous avons rediffusé ce spot sur France 3 Nord-Pas-de-Calais, car beaucoup de touristes français viennent de cette région, remarque Alain Petit. En 2013, notre campagne sera plutôt axée sur la Belgique. » La banque d'images ainsi créée touche à tous les aspects du Val de Lesse : la nature, le patrimoine ou la gastronomie.*

## Capsules internet et circuits téléchargeables

Sur le site ([www.valdelesse.be](http://www.valdelesse.be)), des capsules internet ont été réalisées afin de promouvoir les attractions de la région et l'hébergement local. Par ailleurs, cinq reportages thématiques de cinq à sept minutes sont en cours de réalisation, et seront diffusés dans les foires, les salons, ou les bureaux d'accueil touristiques. « Nous y intégrons également des images aériennes, ce qui rend les sujets plus dynamiques, explique Alain Petit. L'ensemble sera finalisé au mois de juin. »

Enfin, des applications téléchargeables de circuits et de balades pour randonneurs et cyclistes seront mises en ligne sur le site : une fois l'application téléchargée, les utilisateurs recevront, via la puce GPS de leur Smartphone, des alertes qui leur fourniront des informations sur les points d'intérêt spécifiques. En tout, une quinzaine de circuits seront créés, le lancement étant prévu pour juillet.

L'impact de ces initiatives est encore difficilement mesurable. Mais pour Alain Petit, le succès d'une saison dépend bien de l'utilisation mixte de tous les médias disponibles.



### fiche technique

bénéficiaire : Maison du tourisme du Val de Lesse  
 axe 3 : qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale  
 mesure 313 : Promotion des activités touristiques  
 subvention : 562 500 € (2009-2014 – PDR et FEADER)  
 localisation : Rue de Behogne, 5  
 5580 - Rochefort  
 contact : [www.valdelesse.be](http://www.valdelesse.be)

# Une route des saveurs pour dynamiser les productions locales

Axe 3

La Haute-Meuse dinantaise possède un patrimoine gastronomique et des productions locales de grande qualité qui constituent un argument touristique important. La Maison du tourisme de Haute-Meuse a donc mis sur pied une « route des saveurs » avec les producteurs.

« Grâce au programme Leader +, nous avons travaillé avec des producteurs pour mettre en place un réseau, explique Anne-Christine Otte, directrice de la Maison de tourisme de la Haute-Meuse dinantaise. Un outil a donc été développé par la suite pour créer une marque basée sur une charte simple mettant en avant les transformations et les productions directes sur le territoire, ainsi que le savoir-faire local. » Une « route des saveurs en Haute-Meuse dinantaise » est donc née grâce au fonds FEADER et à la participation d'une dizaine de producteurs partenaires dont certains étaient déjà des opérateurs touristiques. Les besoins des signataires de la charte étaient de valoriser leur production, d'avoir plus de visibilité mais aussi de promouvoir leurs produits.

## Un secteur touristique important

« La gastronomie est un secteur important dans le tourisme, souligne Anne-Christine Otte. Au niveau de la restauration, mais aussi à travers des visites de sites ou de fermes sur place. » C'est pour faciliter ces découvertes que des panneaux « route des saveurs » ont été réalisés, ainsi que des panneaux « terroir » dans les hébergements. Des dépliants, des cartes « itinéraires », des forfaits pour les visites à thème et un site internet ([www.routedessaveurs.be](http://www.routedessaveurs.be)) ont également vu le jour, ainsi qu'un travail spécifique tourné vers les autocaristes qui peuvent ainsi proposer des packages et des forfaits à leurs clients. En 2012, deux journées portes ouvertes chez les producteurs ont été organisées, « mais le retour sur investissement a été faible, et il n'y aura pas



d'événementiel de cet ordre cette année », précise la directrice. Par ailleurs, les restaurateurs sont incités à proposer les produits locaux à leur carte, et les activités liées au terroir sont également valorisées. Enfin, un projet de coopération avec le GAL Haute-Meuse devrait voir le jour pour développer la distribution des produits locaux en circuits courts.

## L'importance du réseau

La véritable valeur ajoutée du label est la constitution d'un réseau de producteurs. « Les producteurs travaillent entre eux, explique Anne-Christine Otte. Si des organisateurs les contactent, ils peuvent répercuter

l'information aux autres membres du réseau. La Maison du tourisme ne sert que de « petites mains », nous intervenons dans le cadre administratif, ou pour les mises en place. » Et ce sont avant tout les producteurs qui se mobilisent, se dynamisent. « Ils profitent aussi de ce cadre pour échanger entre eux sur tout autre chose, ce qu'ils ne feraient pas autrement, disposant de peu de raisons ou occasions de se rencontrer. »

Même s'il n'y a pas encore de résultats chiffrés, une « bonne dynamique humaine » a été amorcée. En route !

## fiche technique

bénéficiaire : Maison du tourisme de la Haute-Meuse dinantaise  
 axe 3 : qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale  
 mesure 313 : Promotion des activités touristiques  
 subvention : 60 000 € (40 000 € FEADER, 20 000 € CGT)  
 localisation : Avenue Cadoux, 8 - 5500 Dinant  
 contact : [www.dinant-tourisme.com](http://www.dinant-tourisme.com)

## Vers la restauration des pelouses et des landes

*Abandonnées pour cause de disparition du pastoralisme dans les régions concernées, les pelouses calcaires et les landes ont souvent disparu. La mesure 323 de conservation et de mise en valeur du patrimoine rural vise à encourager leur restauration écologique.*

« Il s'agit d'un habitat naturel issu de l'ancien pastoralisme et qui présente un grand intérêt d'un point de vue biodiversité », explique Simon de Voghel, directeur de Naturawal, une ASBL qui aide les propriétaires à mettre en place les réglementations liées à Natura 2000 (lire l'encadré). « En Ardenne, dans le cas des landes, de nombreux résineux ont été plantés pour l'exploitation. Dans le cas des anciennes pelouses calcaires, l'arrêt du pastoralisme a favorisé le retour des broussailles et de la forêt. La restauration de ces pelouses permet le retour d'espèces animales et végétales que l'on trouve habituellement plus au sud, ce qui est une richesse pour la région. »

### Déboisement et aménagement

La mesure s'adresse donc aux propriétaires privés ou publics de parcelles forestières situées en zone Natura 2000. Concrètement, et après émission d'un avis scientifique pour évaluer le potentiel biologique de la parcelle, la mesure vise la restauration d'habitats semi-naturels typiques des pelouses et des landes par le déboisement et le débroussaillage, la pose de clôtures et l'installation d'abris pour un pâturage extensif. Simon de Voghel cite en exemple la zone Natura 2000 près de Gembloux, où se trouvait « une zone avec un embroussaillage fort, mais potentiellement une pelouse calcaire intéressante. Le site a donc été restauré. » (lire page suivante). Le second aspect de la mesure consiste à encourager l'exploitation anticipée de peuplements résineux afin de permettre le développement des habitats humides typiques de ces zones. Les propriétaires sont donc indemnisés pour l'anticipation de la coupe.



L'exploitation et la restauration du régime hydrique par le bouchage de drains sont financées.

Aujourd'hui, le retour de la diversité biologique ne bénéficie pas d'un réel suivi chiffré. « Mais pour des actions similaires, le programme européen LIFE a été très positif. On peut donc s'attendre à des résultats dans la même lignée en ce qui concerne la mesure 323 », pronostique Simon de Voghel.



### Le rôle de l'association Naturawal

Naturawal est une ASBL dont le but est faire valoir ce que Natura 2000 peut apporter en Wallonie. La mission principale de l'association est d'aider les propriétaires et les gestionnaires agricoles et forestiers (publics ou privés) à intégrer et à appliquer sur le terrain les nouvelles réglementations liées à Natura 2000 en Wallonie. Naturawal joue un rôle actif dans l'accompagnement des forestiers et des agriculteurs qui souhaitent entreprendre des actions de restauration écologique. L'association aide les propriétaires à définir les objectifs de la restauration et à constituer les dossiers de demande de subvention.

Le ministre wallon en charge de la nature a également chargé Naturawal de la coordination de la médiation agricole, en partenariat avec l'administration. Ce volet concerne les agriculteurs identifiés comme fortement impactés par Natura 2000 et a pour objectif de proposer des aménagements pour les agriculteurs concernés.

## Favoriser le retour des plantes et des papillons typiques

Axe 3

Site Natura 2000 : BE35002 « Vallée de l'Orneau ».

Commune : Gembloux, village de Mazy

Direction DNF : Namur (Mazy)

Propriétaire : Eric Jottrand, manager d'un club de golf

« Nous sommes arrivés à Mazy en 1987. La pelouse était à l'époque pâturée par des vaches. Pendant quatre ans, j'ai fauché la partie qui me semblait la plus intéressante pour la diversité de fleurs qui s'y trouvait. Je fauchais au début en juillet puis finalement en hiver car j'avais trop à faire avec le golf. En 1992, la charge de travail était telle que j'ai abandonné la fauche. Bien des années après, en 2006, un doctorant des Facultés universitaires de Gembloux est venu faire une recherche sur une partie de la parcelle.

En 2009, l'asbl Naturawal m'a contacté pour m'informer sur les possibilités de subventions

pour restaurer la pelouse. Ensemble, nous avons planifié les travaux et envoyé la demande de subvention.

Une fois la demande acceptée, la végétation en place, à l'exception de quelques chênes et pommiers sauvages, a été coupée par trois de nos ouvriers pendant 15 jours. Une grue avec grappin nous a aidés à ramener les rémanents vers quelques points de feu bien localisés.

Il est trop tôt pour faire un bilan mais j'ai déjà pu voir sur la parcelle restaurée des plantes (scabieuse, pimprenelle, petite centaurée, organ) et j'ai pu photographier des papillons (macaon, demi-deuil et azurés).

Après les travaux, nous avons reçu en prêt des chèvres de la chèvrerie de Mielmont, située à quelques kilomètres de Mazy. Les golfeurs apprécient l'ouverture du milieu et la présence



des chèvres. Des membres du Plan Communal de Développement de la Nature de Gembloux m'aident aussi à entretenir le milieu. En fait, beaucoup de gens trouvent ça mieux ! »

## Rendre sens à un paysage modelé par l'homme

Site Natura 2000 : BE34026 « Massif forestier de Daverdisse ».

Commune : Libin, village de Redu

Direction DNF : Neufchâteau

Propriétaire : Jean-Philippe de Cartier d'Yves, architecte d'intérieur.

« Venant à Daverdisse depuis tout petit, c'est sans doute une attention particulière à la forêt et ma passion pour les moulins qui m'ont poussé à acheter ce terrain en 1992. La parcelle fait partie d'un bloc de six hectares appelé le pré Moré. Ce bloc privé comprend une ancienne scierie hydraulique d'où la présence de canaux d'amenée d'eau. Ce bloc était géré auparavant comme pré de fauche. Mon objectif était de rendre sens à ce paysage profondément modelé par l'homme. En 2010, j'ai pris contact avec Naturawal et



nous avons étudié les modalités pratiques concernant les travaux et envoyé la demande de subvention.

En novembre 2010, un exploitant est venu abattre les épicéas. Les rémanents ont été rassemblés en tas et brûlés en partie. Ensuite, en avril 2011, l'ensemble des souches et le solde des rémanents ont été gyrobroyés et un semis a été effectué en mai 2011. Début

2012, un réensemencement avec des espèces typiques de pré de fauche (la centaurée, la scabieuse des champs et la succise) a accéléré le retour de la végétation typique.

Il faudra certainement trois à quatre ans pour observer de grands changements. Maintenant, nous laissons évoluer la végétation naturelle et un gyrobroyage léger de la végétation sera effectué une fois par an, voire un an sur deux. »

## Créer du lien social par la promotion des producteurs locaux



*Dans le cadre de son projet Animation territoriale, financé par l'Europe, la Wallonie et les communes, le GAL a pour mission d'encourager la promotion et la commercialisation des produits du territoire, ainsi que le partenariat et les échanges en milieu rural en soutenant l'organisation d'événements.*

Au Groupe d'action locale (GAL) Saveurs et Patrimoine, la mise en place du projet Animation territoriale part de trois constats : présence d'un grand nombre de producteurs

de produits de bouche sur le territoire mais disposant de peu de temps pour assurer leur promotion locale, un patrimoine bâti et culturel important mais peu mis en valeur, et enfin un besoin de lien social entre habitants, notamment entre ruraux et néo-ruraux. « Le projet a donc pour objectif d'apporter un soutien aux manifestations locales susceptibles de mettre en valeur les produits locaux et le patrimoine, mais toujours dans une perspective de lien social », explique Justine Fourneau, chargée de mission Agriculture et Animation territoriale au GAL Saveurs et Patrimoine.

### Soutien financier

Au départ, le GAL avait mis en place des marchés de terroir. Les producteurs intéressés devaient y passer beaucoup de temps pour un résultat assez médiocre. Les producteurs étaient donc peu présents et peu impliqués. Aujourd'hui, l'action est basée sur l'organisation d'événements auxquels

le GAL apporte un soutien financier à la promotion. « Nous fonctionnons par appel à projet, détaille Justine Fourneau. Nous faisons en sorte que les acteurs locaux soient les principaux organisateurs. »

### Restauration issue de produits du terroir

De nombreux événements ont donc été soutenus. En 2012, le GAL a participé à la promotion de dix manifestations dont certaines directement chez les producteurs, comme les fêtes de la fraise, de la courge ou du fromage. L'année 2013 verra quatorze manifestations se mettre en place. Le public pourra toujours y déguster une restauration du terroir issue des produits des producteurs des trois communes du GAL. « Nous organisons prochainement une "Ronde des Artisans" dans un village avec une exposition chez les habitants, raconte Justine Fourneau. Nous ferons aussi une marche gourmande pendant la fête de la musique ou une balade en vélo sur le mode rétro. » Des thèmes



variés pour des manifestations différentes, « avec pour but à chaque fois d'attirer un public nombreux et de mettre en valeur les producteurs locaux, le tout dans un cadre facilitant l'échange et la mutuelle connaissance. »

Au bout du compte, l'investissement du GAL dans chaque événement est faible (moins de 2 000 €), mais la pérennisation est atteinte par l'implication des producteurs, et beaucoup de ces manifestations sont appelées à se renouveler. « Progressivement, le but du GAL est de se désengager, confie Justine Fourneau. Ces manifestations pourront alors fonctionner d'elles-mêmes. »

### fiche technique

bénéficiaire : Groupe d'Action Locale Saveurs et Patrimoine  
 axe 4 : Leader, mise en œuvre d'une stratégie de développement local  
 subvention : 272 000 € (2010-2013 – PDR et FEADER)  
 localisation : Rue d'Hubinne, 25  
 5360 Hamois  
 contact : [www.galvraicondroz.be](http://www.galvraicondroz.be)

# Vers une maîtrise de la consommation d'énergie

Axe 4

*Le GAL Transvert soutient différents projets en lien avec l'énergie avec pour double volonté de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble du territoire en même temps que la facture d'électricité de tout un chacun.*

La mise en place de la « fiche énergie » du Groupe d'action locale (GAL) Transvert a commencé avec un diagnostic énergétique pour répertorier l'ensemble des initiatives existantes sur le territoire des trois communes. « Sur base de cette photographie à l'instant T, nous avons identifié les besoins, les attentes et les freins à la mise en place de projets innovants », explique Dominique Dubruille en charge du projet énergie au GAL. « La consommation d'énergie est un thème qui prend de plus en plus de place, poursuit-il. Et aussi une grande part dans les frais quotidiens. Les objectifs sont donc autant économiques qu'environnementaux. »

Le diagnostic a montré que beaucoup de choses étaient faites, mais de façon disparate, non coordonnée. À l'arrivée, l'efficacité des mesures en place est moyenne. « Il fallait donc agir sur la coordination des initiatives, reprend Dominique Dubruille. Nous avons un rôle de facilitateur, nous épaulons ceux qui veulent mettre en place une action de réduction de consommation d'énergie. » Le GAL a pour objectifs la sensibilisation du public, la mise en place d'une utilisation rationnelle de l'énergie (URE), et l'accompagnement du public vers la production d'énergie verte.

## Plusieurs actions réalisées...

Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre. Un groupe d'achat à destination des particuliers soucieux de mener des audits de leurs habitations a été créé. Un auditeur a été sélectionné et un prix de groupe a été appliqué. Des check-up énergie ont été réalisés dans les PME : « Un facilitateur de la Région est venu dans les entreprises qui ont pu avoir des explications et des conseils de réglage du chauffage pour baisser la



GAL Saveurs et Patrimoine



consommation d'énergie », constate le chargé de projet du GAL. Les maisons de repos, grosses consommatrices d'énergie, ont également été diagnostiquées sur le même principe. Un rapport leur sera envoyé pour leur permettre d'agir tout en gardant le niveau de confort requis.

## ... Et des projets à venir

Un état des lieux similaire sera fait pour les communes concernant les écoles ou les entrepôts, « des endroits éclairés généralement de façon constante, remarque Dominique

Dubruille. Le diagnostic va donc porter sur la pertinence et l'efficacité d'un tel éclairage, le but étant d'améliorer le confort en baissant les coûts. » Enfin, un grand projet concernant l'éclairage public verra le jour prochainement, en collaboration avec le gestionnaire du réseau. « Le GAL fera l'interface pour aider le gestionnaire à mettre en place un réseau d'une efficacité maximale pour une consommation minimale, ajoute Dominique Dubruille. C'est un projet unique en Wallonie, et une expérience pilote. » À terme, le projet pourrait être appliqué à toutes les communes de la région.

## fiche technique

bénéficiaire : Groupe d'Action Locale Transvert  
 axe 4 : Leader, mise en œuvre d'une stratégie de développement local  
 subvention : 250 000 € (2010-2014 – PDR et FEADER)  
 localisation : Place des Résistants, 5  
 6230 Viesville  
 contact : [www.transvert.be](http://www.transvert.be)

## Un projet « énergie » pour tous les publics

Depuis 2009, le GAL Racines et Ressources a lancé son projet « énergie ». Plusieurs actions ont été mises en place, notamment au niveau des écoles, des travailleurs sociaux et sur le thème de l'éco-construction.

« La région que nous représentons, étendue sur cinq communes, a une composante "nature" évidente, explique Violaine Cappellen, chargée du projet énergie au sein du Groupe d'action locale (GAL) Racines et Ressources. C'est un véritable atout à préserver et à mettre en valeur. » Le GAL ne pouvait donc pas rester insensible aux problèmes du développement durable et aux solutions apportées par les énergies renouvelables. Le diagnostic a concerné tous les publics : les particuliers, les écoles, les entreprises et le public précarisé. Dans les écoles, le projet d'accompagnement « Réussir avec l'énergie » est un programme éducatif : des audits énergétiques ont été faits, des ateliers d'éveil scientifique mis en place pour les élèves ainsi que des visites de sites (éoliennes et moulin). Une exposition retraçant l'ensemble du projet a aussi vu le jour. Enfin, deux posters (l'un sur les sources d'énergie, l'autre sur l'énergie à l'école), des malles pédagogiques, une exposition interactive et une formation pour les enseignants sont proposés.

### Formation des travailleurs sociaux

« L'objectif du projet est aussi de former les travailleurs sociaux pour leur permettre d'aborder les questions de l'énergie et du logement avec des personnes socialement défavorisées », souligne Violaine Cappellen. Dans ce sens, le film *L'énergie de mon logement je maîtrise !*



rassemble des témoignages de groupes sensibilisés pour convaincre de l'importance d'obtenir des résultats durables en termes d'économie d'énergie et donc de réduction des factures, de réinsertion sociale et de conscientisation environnementale auprès des populations précarisées. Le film est notamment présenté aux Centres publics d'action sociale (CPAS). Une conférence ayant pour thème la précarité et le logement a pu également sensibiliser le public et les représentants politiques aux enjeux liés à la précarité, à l'accès au logement et à l'énergie. Enfin, la confection de kits d'audits et de matériel pédagogique à destination des travailleurs sociaux les aide à sensibiliser leur public aux économies d'énergie.

former les citoyens sur les éléments clés de l'éco-construction ainsi que sur les liens qui existent entre l'habitat écologique et la performance énergétique des bâtiments, précise la chargée de projet du GAL. Ces ateliers sont basés sur un échange d'expériences entre les participants, les formateurs et les intervenants. »

Mais si le projet est bien reçu dans les écoles, « il n'est pas facile d'attirer l'attention des gens dans ce domaine. Certaines communes sont très motivées, d'autres un peu moins », conclut Violaine Cappellen.

### Informations sur l'éco-construction

Le troisième domaine d'intervention du GAL est celui de l'éco-construction. Une série d'ateliers participatifs et de visites de terrain sur différentes thématiques ont été organisés et ont rassemblé une cinquantaine de participants. « L'objectif était d'informer et de



#### fiche technique

bénéficiaire : Groupe d'Action Locale Racines et Ressources  
 axe 4 : Leader, mise en œuvre d'une stratégie de développement local  
 subvention : 185 000 € (2009-2013 – PDR et FEADER)  
 localisation : Rue de la Converserie, 44  
 6870 Saint Hubert  
 contact : [www.racinesetressources.be](http://www.racinesetressources.be)

# Formation à l'utilisation d'un logiciel cartographique

Axe 4

Plusieurs Groupes d'action locale ont intégré l'aménagement du territoire dans leur stratégie de développement. La gestion du cadre de vie et du territoire nécessite aujourd'hui une approche proactive et prospective, tournée vers l'avenir en anticipant leurs évolutions. Autour de ce thème, un grand nombre d'actions sont menées : analyse du paysage avec les citoyens, aide à la décision en matière de projets urbanistiques, actions de sensibilisation... et formation.

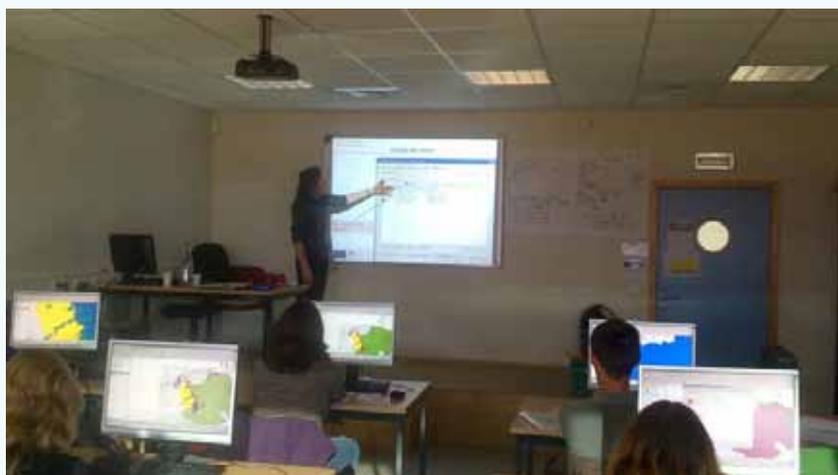
S'armer d'outils performants pour gérer l'aménagement du territoire est un enjeu important pour les communes rurales. Parmi ces outils, le Système d'Informations Géographiques (SIG) permet de géolocaliser une grande variété d'informations. Un large partenariat a permis de mener des séances d'initiation à Quantum GIS, un logiciel libre qui répond aux besoins du personnel communal mais également des chargés de mission des Parcs naturels.

## Un logiciel cartographique libre

De nombreuses données cartographiques sont consultables gratuitement sur Internet, via des visionneuses ou des WebGIS : GoogleMap, StreetView... Beaucoup sont consultées, utilisées presque quotidiennement, pour aider à visualiser l'implantation d'un nouveau projet, illustrer une présentation, localiser un sentier ou du bâti. Le Système d'Information Géographique (SIG) va un cran plus loin : il permet de personnaliser les cartes et les données, de superposer des couches d'informations complémentaires et d'ainsi se doter de résultats exploitables dans le cadre d'une analyse spatiale. Si certains SIG sont onéreux, d'autres sont gratuits. C'est le cas de Quantum GIS.

## Une formation duplicable à volonté

Le GAL Pays des Condruses, en collaboration avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse, a réalisé les modules de formation. Ces mêmes GAL,



ainsi que le GAL 100 Villages – 1 Avenir et la Fondation rurale de Wallonie, l'ont à leur tour menée. L'initiation à l'utilisation du logiciel Quantum GIS a été proposée à différents publics : fonctionnaires communaux, membres et partenaires de GAL, personnel des Parcs naturels. Cette première prise en main consistait en une explication théorique appliquée aux besoins des participants pour ensuite mettre en pratique la création de cartes sur un ordinateur. En fin de formation, le participant est capable de visualiser des données mais aussi de créer des couches cartographiques individualisées. Ces nouveaux outils sont précieux pour des animateurs de territoire : ils utilisent ces cartes à des fins didactiques et de sensibilisation, ou comme outils pour susciter une réflexion avec des acteurs concernés (élus, citoyens, associations...).

Ces formations, moments d'échange privilégié, ont permis aux participants de se rencontrer autour de points d'intérêts communs et de se mettre en réseau. La formation a été réalisée à plusieurs reprises. Accompagnée d'un tutoriel, elle est aisément rééditable à peu de frais. Les futurs formateurs veilleront à composer des groupes ayant des niveaux homogènes de connaissances informatiques, en ayant au préalable identifié leurs besoins. Les promoteurs du projet estiment que « le projet est innovant car il permet de répondre pleine-

ment à des besoins importants, par l'utilisation d'un logiciel convivial et gratuit ». Intéressante également la collaboration des GAL avec les Espaces Publics Numériques présents sur le territoire : ce partenariat permet de disposer d'un matériel performant et adéquat.

Une action qui participe au renforcement des compétences des animateurs de territoire, et par là même à une amélioration des décisions qui concernent le cadre de vie de chacun...

### fiche technique

bénéficiaire : Groupes d'action locale Pays des Condruses, Entre-Sambre-et-Meuse et 100 Villages – 1 Avenir

axe 4 : Leader

contact : Marie LEGAST,  
GAL Pays des Condruses  
marie.legast@galcondruses.be

Jessie COLOMBANA,  
GAL Entre Sambre-et-Meuse  
observatoire@entre-sambre-et-meuse.be

# Une mallette pédagogique sur les « Jeunes agriculteurs »

*Suite à une rencontre avec les représentants du monde agricole et de la formation des jeunes agriculteurs, il apparaît que les besoins en formation ainsi que les besoins d'accompagnement lors du parcours à l'installation doivent être mieux pris en compte.*

Aujourd'hui, le parcours à l'installation correspond de façon trop réductrice à une étude technico-économique, et répond peu aux besoins sociaux des jeunes. De même, les offres de formation (après l'installation) auraient besoin d'être réactualisées en fonction des évolutions du métier d'agriculteur : un nouveau panel de formations doit être réfléchi plus en adéquation avec ces évolutions et changements annoncés (climat, environnement, multifonctionnalité...).

Dans ce contexte, le Réseau wallon de Développement rural rassemble les différentes parties prenantes (centres de formation, associations de jeunes agriculteurs, responsables d'écoles d'agriculture et administration) au sein d'un groupe de travail pour réfléchir ensemble à :

- déterminer les nouveaux enjeux auxquels les jeunes agriculteurs doivent faire face, et ce que cela implique en termes de compétences à développer, à renforcer;
- sur base de l'inventaire des formations actuelles, identifier les thématiques à aborder dans les différents cursus;
- apporter des éléments de réflexion aux démarches en cours et notamment, la création d'un centre info pour l'installation des jeunes comme CAP Installation (voir Ruralités n°16);
- produire des recommandations à destination des pouvoirs publics.

## La mallette « Jeunes agriculteurs »

Construite comme un véritable outil pédagogique à destination des enseignants, mais aussi des animateurs de territoire chargés de projets agricoles, la mallette « Jeunes agriculteurs » offre l'opportunité de réfléchir avec des étudiants - futurs agriculteurs ou non - avec des citoyens, sur le devenir de

l'agriculture wallonne et du métier d'agriculteur. Il s'agit d'une méthode simple pour travailler sur la notion de « Parcours » du jeune agriculteur : réfléchir sur ses choix de production, son avenir, sa place dans la société. La mallette amène aussi une approche interactive du volet « Formation et compétences » et demande à ses utilisateurs un retour, des avis et propositions sur la manière d'améliorer et d'alimenter les cursus de formation des futurs agriculteurs wallons.

Pratiquement, elle se compose d'une vingtaine de fiches informatives et d'animation. Six vidéos, présentant des parcours de jeunes agriculteurs wallons et dix autres d'agriculteurs d'Europe, servent de supports au débat et à l'élaboration de productions propres telles que interviews, visites en fermes, petites vidéos à réaliser avec une classe, un groupe de travail...

La mallette est entièrement disponible en ligne, téléchargeable sur le site du Réseau ([www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)).

## Quelques échos déjà !

Avant d'être diffusées plus largement, les outils de la mallette ont été testés auprès de plusieurs publics : avec des classes de sixième de l'Ecole de Ciney dans le cadre du Festival « A travers champs », un groupe de travail « agriculture » d'une Commission Locale de Développement rural, une section provinciale de l'Union des Agricultrices wallonnes. Les premiers échos sont très positifs : les témoignages sont de qualité et la méthode pour les exploiter semble pertinente. Mais l'outil reste largement perfectible et le retour des utilisateurs permettra d'en améliorer la forme et le contenu.



# Le Réseau en ligne et médias sociaux

Parmi la palette d'outils de communication existants, la Cellule d'animation du Réseau a choisi d'utiliser les médias sociaux comme relais d'information et d'augmenter la capacité de mise en réseau de son site web. Les médias sociaux comme Facebook et Twitter offrent un espace élargi de partage d'informations. Il s'agit de véritables plateformes permettant de démultiplier la diffusion de l'information vers un public intéressé d'une part, et d'accéder à des éléments postés par des pairs sur leurs murs d'autre part.

## J'aime ! Je tweet !

Lancée, il y a plus de deux ans, la page Facebook du Réseau fournit presque quotidiennement une information sur les productions et publications du Réseau. L'objectif premier est de drainer le visiteur vers le site web du Réseau où se trouvent des données plus précises, les documents à télécharger (actes de colloque, bonnes pratiques, vidéos, ressources documentaires...). Les statistiques montrent que, entre avril et décembre 2012, plus de 600 visiteurs du site web arrivent en ayant cliqué sur un lien Facebook. La redirection Facebook arrive en troisième position dans la liste des sources de visite, après Google (5000) et les liens directs contenus dans nos produits (4700). Le second objectif est d'inviter le visiteur Facebook à partager l'information disponible sur sa propre page ou celle de sa structure. La portée des données se trouve ainsi élargie vers un public potentiellement intéressé (comme un bon virus) et, en quelque sorte, le visiteur indique que l'information donnée est pertinente, digne de partage ; elle augmente donc sa cote, sa valeur par une simple rediffusion. Aujourd'hui, 340 internautes suivent la page du Réseau.

Facebook est également une interface intéressante pour se tenir au courant de ce qui se passe chez nos partenaires en Wallonie et ailleurs. Au lieu d'être noyées au milieu des mails, les informations sont facilement accessibles sur les différentes pages dont le Réseau est fan : opérateurs touristiques, structures d'accompagnement



économique (UCM, Réseau Diane, ALPI...), Groupes d'action locale, Parcs naturels, partenaires. Les Réseaux ruraux européens utilisent de plus en plus Facebook pour inviter à un événement ou annoncer la sortie d'une publication, la mise en place d'un groupe de travail. Un suivi régulier permet de capter des informations que la Cellule valorise via la veille, un article, l'agenda... ou sa propre page. Petite anecdote : au mois de mars 58% de femmes ont suivi la page du Réseau pour 42% d'hommes ! A vos souris, Messieurs !

Plus récent, le Twitter du Réseau prend doucement forme. Il s'agit d'une autre manière plus linéaire de communiquer mais le fonctionnement est semblable : mise en avant d'informations avec un lien vers le site web et rediffusion d'informations venant de nos partenaires. Aujourd'hui, 46 personnes sont abonnées au flux du Réseau et le Réseau suit une trentaine de pages de membres.

## Mise en réseau virtuelle

Le nouveau site du Réseau présente différents outils de mise en réseau virtuelle. La communauté des membres, via l'Intranet, accède à un Cloud destiné au partage de documents de travail qui attendent sagement avis et commentaires avant d'être publiés. Elle peut participer à plusieurs discussions menées sur les forums internes ou

encore suggérer des informations à mettre en ligne via une boîte aux lettres privée.

Certains modules sont ouverts à tout un chacun. C'est le cas de la base de données des personnes-ressources accessible dans le centre de ressources du site web. Toute personne souhaitant mettre à disposition du Réseau un savoir-faire, une compétence, remplit une fiche et, moyennant validation par un administrateur, sera publié. Chacun dispose au moins d'une ressource à valoriser, à partager. C'est le parti pris de

## En savoir plus

Le site du Réseau : [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)

 [http://www.facebook.com/pages/Réseau-rural-wallon/266680454766](http://www.facebook.com/pages/R%C3%A9seau-rural-wallon/266680454766)

 <https://twitter.com/RwDRural>

## Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège 83  
4357 Limont (Belgique)  
Tél./Fax: +32 19 54 60 51  
Courriel: [info@reseau-pwdr.be](mailto:info@reseau-pwdr.be)  
Site web: [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)

### Notre équipe

**Xavier Delmon**: coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.  
Courriel: [x.delmon@reseau-pwdr.be](mailto:x.delmon@reseau-pwdr.be)  
Tél.: +32 495 77 93 96

**Emilie Bievez**: plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.  
Courriel: [e.bievez@reseau-pwdr.be](mailto:e.bievez@reseau-pwdr.be)  
Tél.: +32 19 54 60 51

**Cécile Schalembourg**: elle assure la coordination de la communication en coopération avec Cible Communication, et apporte un suivi aux GAL en matière de coopération.  
Courriel: [c.schalembourg@reseau-pwdr.be](mailto:c.schalembourg@reseau-pwdr.be)  
Tél.: +32 475 93 63 61

**Cécile Nusgens**: chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.  
Courriel: [cecile.nusgens@cible.be](mailto:cecile.nusgens@cible.be)  
Tél.: +32 4 387 87 03

**Julien Vanderhaeghen**: responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, il apporte un soutien aux activités de communication.  
Courriel: [j.vanderhaeghen@reseau-pwdr.be](mailto:j.vanderhaeghen@reseau-pwdr.be)  
Tél.: +32 19 54 60 51

**Daniel Burnotte, Benoît Delaite, Daniel Wathelet, Maud Davadan et Lorraine Guillaume**: chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.  
Tél.: +32 19 54 60 51

Le numéro 17 de Ruralités est imprimé en 7500 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Benoît Vignet, Jean-Philippe de Boël, Tr@me SCRL

Editeur responsable: Daniel Burnotte

Avec le soutien  
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural:  
l'Europe investit dans les zones rurales.

